



WEBINAIRE 14 février 2025 🕒 14h - 16h

« Présentation de la campagne de renouvellement des Représentants des Usagers en Commission Des Usagers (CDU) »

Introduction :

M. Philippe MERRICHELLI, Directeur Droits des Usagers, Affaires Juridiques, Inspection-Contrôle et Qualité – DUAJIQ –
Agence Régionale de Santé Occitanie

M. André GUINVARCH, Président France Assos Santé Occitanie

1. Présentation de la **procédure** mise en place par l'**Agence Régionale de Santé OCCITANIE** dans le cadre de la campagne 2025 de renouvellement des Représentants des Usagers en CDU
2. Présentation de l'offre de **formations** proposée par **France Assos Santé OCCITANIE**



Campagne de renouvellement des Représentants des Usagers en CDU

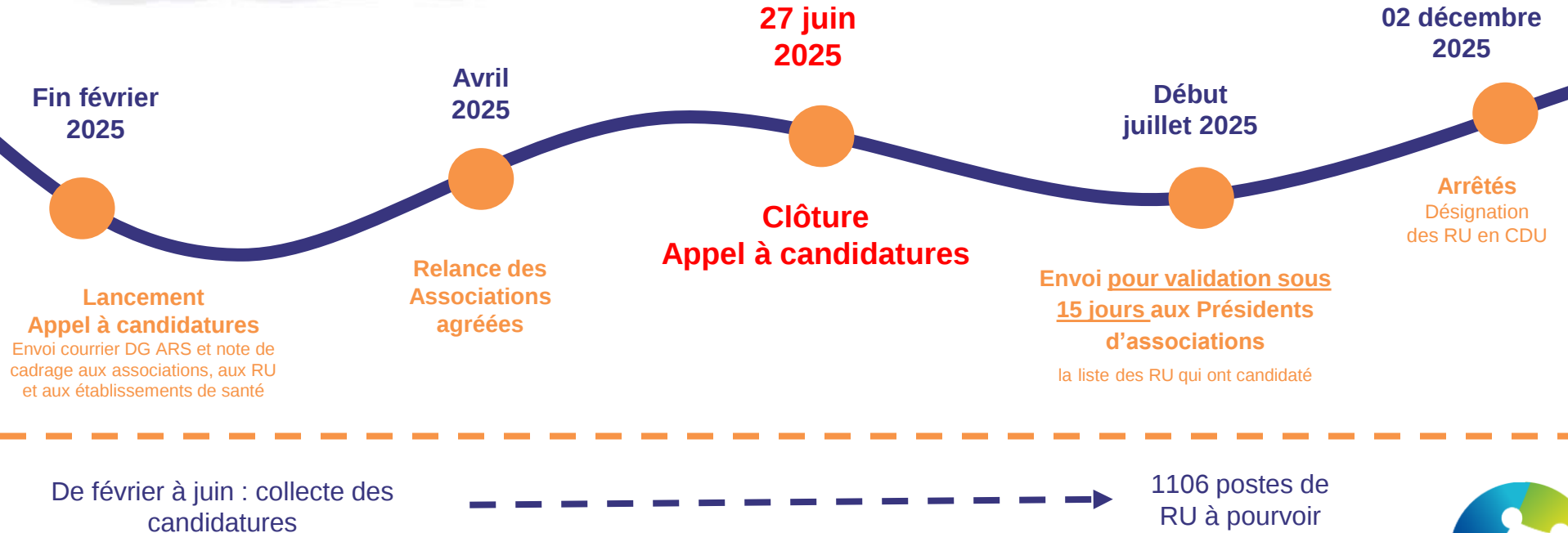
Présentation de la procédure



Le Calendrier



Échéance du mandat des
Représentants des Usagers :
03 décembre 2025



La Nouveauté



Procédure dématérialisée

<https://solen2.enquetes.social.gouv.fr/cgi-bin/HE/SF?P=1930z187z2z-1z-1zB84DD90F88>





Points de vigilance



1^{ère} semaine de juillet 2025 :

Envoi, **pour validation sous 15 jours**, de la liste des RU qui ont candidaté au titre de leur association

- Retour attendu par mail (ars-oc-duajiq-cdu@ars.sante.fr)
- Joindre **arrêté** portant agrément de l'association et le cas échéant **mandat de représentation** de l'Union ou Fédération nationale si utilisation du numéro d'agrément national

➡ plus de fiche de candidature « papier » signée : **procédure dématérialisée**



Candidature
hors délai :
REJET

Les éléments d'appréciation



Éléments d'appréciation :

- Renouvellement généralement privilégié
- Equilibre dans la représentation des associations agréées
- Nombre de mandats limité à 5
- Date de candidature

Fin des missions de RU en cours de mandat



1 – **Information** ARS Occitanie et établissement de santé

2 – **Recherche** de nouveaux candidats :

- ✚ **S'il s'agit d'un poste de Représentant des Usagers suppléant** : vacance du poste.
Toute association agréée peut proposer un candidat.
- ✚ **S'il s'agit d'un poste de Représentant des Usagers titulaire** : l'association agréée initiale est invitée à proposer un nouveau candidat
 - **Nouveau candidat** ➡ désignation ARS
 - **Aucun candidat** ➡ le poste est proposé au RU suppléant de la CDU qui sera désigné s'il l'accepte ou sera mis à la vacance s'il le refuse

